

# REUNION ORDINAIRE DU JEUDI 21 JUILLET 2016

Convocation du 15 juillet 2016

Ordre du jour :

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 16 juin 2016.
2. Vote des tarifs des services de l'Eau au 1<sup>er</sup> août 2016.
3. Proposition de modification du règlement du service de l'Eau.
4. Demande de subvention pour le Fonds d'Accompagnement Culturel aux Communes.
5. Proposition de gratification à stagiaire.
6. Approbation du rapport annuel 2015 du SITOMAP.
7. Affaires diverses.

Date de convocation du Conseil Municipal : 15 juillet 2016

Etaient présents: MMES et MM : G.LEGRAND, B.TARRON, N.MATHURIN, P.COLMAN, E.DENIAU, C.BARBIER, C.LORENTZ, K.LE GOVIC, V.GOUEFFON, M. DELARUE, C.LOISEAU, P.THAUREAUX DE LEVARE.

Absents représentés : S.BOUDIN par M.DELARUE, C.DEGUIL par C.BARBIER, I.PROSSER par N.MATHURIN, JC.BOUDIN par G.LEGRAND.

Absents excusés : P.LABRUNE, C.BURGOT.

Secrétaire de séance : C.LORENTZ

## DELIBERATIONS

Avant d'ouvrir la séance, Monsieur le Maire propose de rajouter les points suivants à l'ordre du jour :

- Motion de soutien à la Maternité de Pithiviers.
- Proposition d'étude de vidéo-protection par la Gendarmerie Nationale.

La proposition de modification du règlement du service de l'Eau est par contre ajournée et sera présentée lors d'un prochain Conseil.

Le Conseil Municipal accepte ces propositions.

### Révision des tarifs du service de l'eau 2016-2017

Monsieur le Maire présente au Conseil les propositions de réactualisation des différents tarifs du Service de l'Eau. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide de réviser les tarifs **à compter du 1<sup>er</sup> août 2016** :

Fixe les barèmes suivants :

- Prix du m<sup>3</sup> d'eau : 1,10 € H.T.

- Forfait annuel de location de compteur :

Ø 15	=	15,96 € H.T.
Ø 20	=	20,28 € H.T.
Ø 25	=	39,00 € H.T.
Ø 32	=	45,48 € H.T.
Ø 40	=	55,44 € H.T.
Ø 50	=	66,84 € H.T.
Ø 60	=	87,00 € H.T.
Ø 125	=	87,00 € H.T.

- Forfait branchement de nouveau compteur :

20 X 27	=	900,00 € H.T.
26 X 34	=	1 010,00 € H.T.
33 X 42	=	1 160,00 € H.T.
40 X 49	=	1 430,00 € H.T.
50 x 59	=	1 630,00 € H.T.

- Institue un nouveau tarif forfaitaire d'accès au réseau à appliquer pour les demandes de raccordements de nouvelles habitations dont le réseau d'eau potable et le branchement ont été réalisés par un lotisseur ou un aménageur.

Ce forfait comprend la fourniture et l'installation du compteur d'eau dans la borne de comptage en attente ainsi que les frais administratifs liés à cette demande.

Le forfait d'accès au réseau = 300,00 € H.T.

- Déplacement d'un compteur d'eau pour agrément = 590,00 € H.T.

### **Demande de subvention au titre du FACT – année 2016**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le Conseil Départemental du Loiret accorde des aides aux Communes pour l'organisation de spectacle dit "Arts vivants" : théâtre, danse, musique... organisé par la Commune et donné par une association culturelle ou un artiste installé dans le Département du Loiret, sur une Commune autre que celle accueillant ledit spectacle. Or, le concert par 3 organistes à l'église Saint Pierre de CHILLEURS AUX BOIS, prévu le 25 septembre 2016, entre dans le cadre de ce dispositif.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

Arrête le montant de la dépense à 1 250,00 € HT, soit 1 500,00 € TTC

Sollicite la subvention de 50 % auprès du Conseil Départemental, dans le cadre du Fonds d'Accompagnement Culturel aux Communes.

Etablit le plan de financement ci-après :

➤ Subvention du Conseil Départemental	750.00 €
➤ Participation de la Commune	<u>750.00 €</u>
	1 500,00 €

Autorise Monsieur le Maire, ou en cas d'empêchement l'un de ses adjoints, à signer toutes les pièces relatives à cette opération.

### **Gratification à stagiaire – Anaïs MALLET**

Le Conseil Municipal, précisant qu'Anaïs MALLET a effectué un stage d'une durée de 12 semaines, du 22 février au 13 mai 2016, dans divers services communaux (école maternelle, cantine et TAP), après en avoir délibéré, décide d'accorder au stagiaire Anaïs MALLET une gratification équivalente à 30 € par semaine de stage effectué, soit un montant total de 360 €.

### **Adoption du rapport annuel 2015 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers**

Monsieur le Maire présente au Conseil le rapport annuel du service public d'élimination des déchets ménagers de l'exercice 2015 établi par le SITOMAP. Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte ce rapport qui sera mis à disposition du public.

### **Autorisation d'une étude de faisabilité sur la vidéo-protection**

Au vu de la recrudescence des cambriolages dans les environs de la Commune, la Gendarmerie de NEUVILLE AUX BOIS propose d'établir une étude de faisabilité pour l'installation de la vidéo-protection à CHILLEURS AUX BOIS.

Cette étude est gratuite et mettra en exergue les avantages, inconvénients, risques et coût du système de vidéo-protection. Cette étude n'engage pas la Commune à investir dans un système de vidéo-protection.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à déposer une demande d'étude de faisabilité auprès de la Gendarmerie Nationale.

### **Motion de la Commune en faveur de la Maternité de Pithiviers**

Le Conseil Municipal constate avec consternation la fermeture définitive de la maternité de PITHIVIERS. Cette mort est synonyme de mort de l'hôpital, mort du service des urgences, mort du service public. Cette mort programmée par une administration tatillonne, orientée et sectaire a été, hélas accélérée par la résignation de certains élus et un manque de solidarité dans la communauté hospitalière. La maternité de Pithiviers était un lieu de vie, de bonheur, d'espoir, d'avenir et de dynamisme.

Le Conseil Municipal de Chilleurs aux Bois, au nom de tous ses habitants, s'inquiète des conséquences irréparables qui menacent tout un bassin de vie et d'emploi en matière de santé publique. En fonction de quoi, il demande dès maintenant le réexamen du dossier en vue de la reprise d'activité d'un service de maternité au sein de l'hôpital de Pithiviers.

### **Affaires diverses**

- La cérémonie du 13 août aura lieu le samedi matin, avec rassemblement à 10 H 30 à la stèle.
- Domaine de Chamerolles : Une assemblée générale s'est déroulée le 12 juillet. Un nouveau syndic bénévole a été nommé et s'engage à mettre en place un échéancier de remboursement de la dette d'eau à compter de septembre 2016.
- Les travaux dans la ZAC des Tirelles viennent de reprendre et se poursuivront jusqu'au 12 août 2016. A l'heure actuelle, 9 lots ont été vendus. Les candélabres rue du Grand Orme seront changés et le réseau pluvial rue des Tirelles rebranché correctement par l'entreprise. Les coussins berlinois seront installés dès que le revêtement de la rue des Tirelles sera refait.
- L'éclairage public sera coupé courant août de 23 h à 5 h du matin du dimanche soir au vendredi matin et de 23 h à 6 h du matin du vendredi soir au dimanche matin sur tout le territoire communal, sauf les postes d'éclairage « Maternelle » et « Maison de Retraite » qui seront coupés de 1 h à 6 h du matin du vendredi soir au dimanche matin.

- Le déroulement des préparatifs des 13 et 14 juillet est à revoir. En effet, la mise en place de la déviation, ainsi que la mise en place et le retrait des tables et bancs ont été rendues difficiles par manque de personnel. Il est envisagé de mettre deux agents d'astreinte le soir du 13 juillet pour la mise en place de tout le dispositif, ainsi que une meilleure mobilisation des élus. Suite aux attentats de NICE, il est évoqué la possibilité de déplacer le pique-nique sur le parking de la Rouche. Il est également évoqué la possibilité de demander la participation d'une association communale par an pour la préparation et l'organisation.
- Les prochains Conseils Municipaux auront lieu les 22 septembre 2016 et 20 octobre 2016.
- La Commission Animation se réunira le 20 septembre 2016. A cette occasion, les commerçants de la place de Romand seront invités afin d'envisager les modifications à apporter à la fête du 13 juillet l'an prochain.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 H 00.

M. LEGRAND Gérard, Maire	M. BOUDIN Jean-Claude, 1 <sup>er</sup> adjoint  ABSENT	M. TARRON Bernard, 2 <sup>ème</sup> adjoint	Mme MATHURIN Nathalie, 3 <sup>ème</sup> adjoint	M. COLMAN Philippe, 4 <sup>ème</sup> adjoint	Mme DENIAU Evelyne, 5 <sup>ème</sup> adjoint
M. LABRUNE Philippe  ABSENT	M. GOUEFFON Vincent	Mme LOISEAU Christine	Mme BARBIER Cathy	M. THAUREAUX DE LEVARE Philippe	
Mme DEGUIL Catherine  ABSENTE	Mme PROSSER Isabelle  ABSENTE	Mme LORENTZ Caroline	M. DELARUE Mickaël	Mme BURGOT Christelle  ABSENTE	
Mme LE GOVIC Karine	M. BOUDIN Sébastien  ABSENT				